

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 8

Artikel: L'importance économique du travail féminin en Suisse
Autor: Steiger, Emma
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

20^{me} année

AOUT 1928

N° 8

L'importance économique du travail féminin en Suisse.

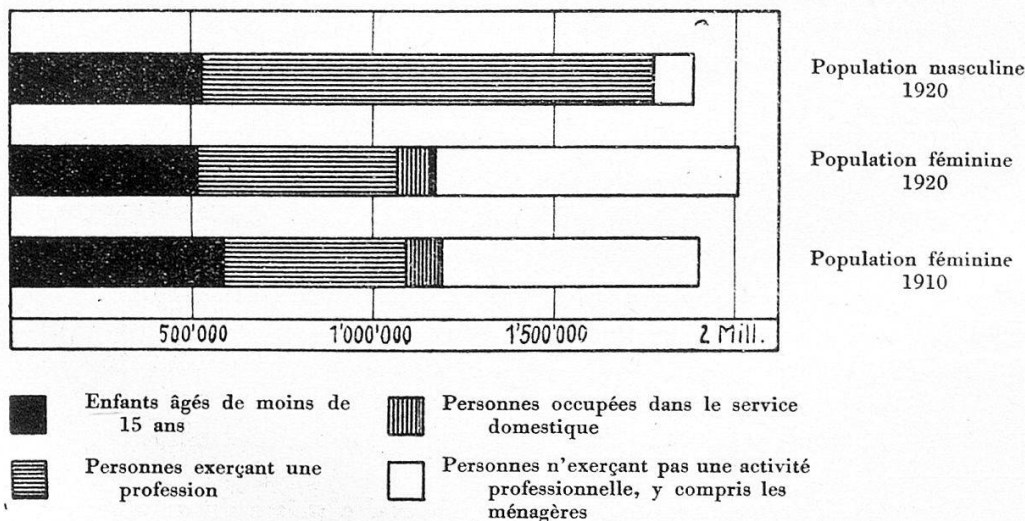
Par *Emma Steiger*, Zurich.

Celui qui désire obtenir de la clarté sur différents problèmes du travail féminin fera bien d'envisager leur importance économique et leur classement. Mais, vu que la lecture de tableaux statistiques ne convient pas à tout le monde, nous illustrerons ci-après quelques-unes de ces conditions.

D'après le recensement fédéral de la population de 1920¹, il y avait alors 543,841 femmes exerçant une profession et 91,603 occupées dans le service domestique. Le nombre des femmes exerçant une profession est monté de 27,525 et celui des femmes occupées dans le service domestique de 3506 en comparaison de 1910. Malgré cette augmentation, l'on ne peut pas parler d'un accroissement du travail féminin. L'augmentation de la main-d'œuvre féminine est en connexion avec le changement intervenu dans la composition de la population (tabl. 1) qui compte en

Tab. 1

Composition de la population.



¹ Nous extrayons les indications suivantes de la statistique sur les professions, parue dans le fascicule 7, année 1924, des *Informations de statistique sociale*.

1920 50,000 enfants de moins que dix ans auparavant. Proportionnellement à la population globale des femmes depuis l'âge de 15 ans, le nombre des femmes exerçant une profession, inclusivement le service domestique, a même baissé de 45,2 à 42,8 %. Cette diminution relative du travail féminin explique maint phénomène, notamment la grande peur de nombreuses ouvrières de perdre leur place ou l'attention croissante portée aux problèmes de la ménagère par la classe ouvrière également. Il n'existe aucun point de repère comme quoi le travail féminin aurait de nouveau notablement augmenté depuis 1920, car à l'encontre de l'augmentation probable intervenue depuis parmi les employées, nous avons la diminution des ouvrières, en particulier de l'industrie textile².

Des femmes célibataires, comptées à partir de l'âge de 15 ans, 71 % (437,276) exercent une activité professionnelle (y compris le service domestique); des femmes mariées, veuves ou divorcées, 22,5 % (192,913) seulement. Si l'on tient compte que le veuvage ou le divorce prématuré conduit très souvent à la reprise de l'activité professionnelle exercée antérieurement, on peut dire qu'un cinquième environ des femmes mariées exercent une profession principale. Les 71,429³ autres femmes exercent une profession accessoire à côté du ménage; celle-ci consiste généralement en travail à domicile qui charge aussi fortement les ménagères.

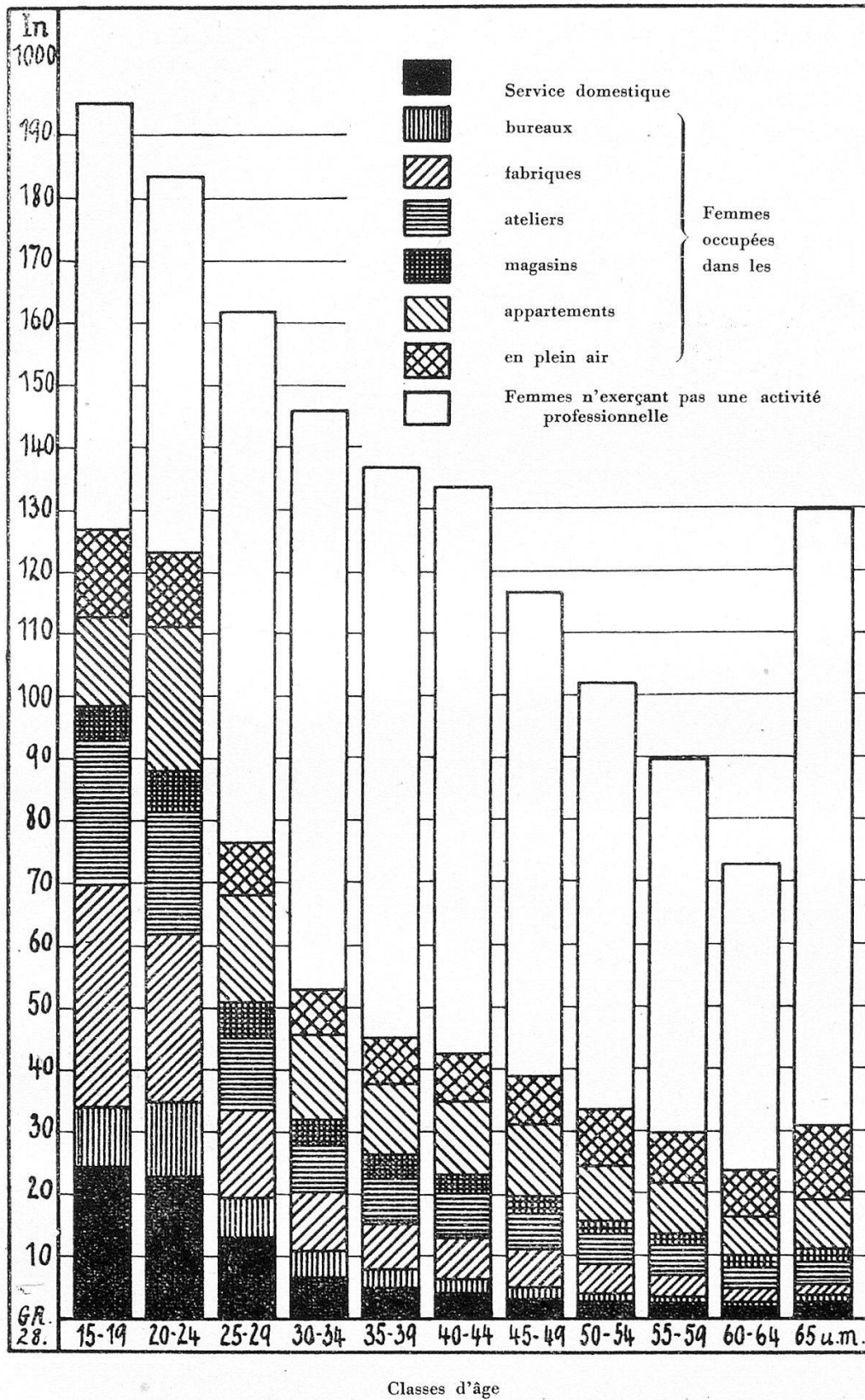
Le rapport existant entre le travail féminin et l'état civil se manifeste aussi distinctement dans la répartition d'après l'âge des femmes salariées et d'après le lieu où la profession est exercée. (Tabl. 2.) 40,5 % des femmes exerçant une profession sont âgées de moins de 25 ans et 20,9 % de moins de 20 ans. Des jeunes filles de 15 à 19 ans, 65,7 % exercent une activité professionnelle, bien qu'un grand nombre d'entre elles fréquentent encore l'école. Par contre, des femmes âgées de 30 à 34 ans, 36,9 % seulement ont une activité professionnelle. La prédominance de la jeune génération dans les ateliers et les usines présente de grosses difficultés à l'organisation syndicale. D'abord un grand nombre de ces jeunes filles, notamment à la campagne, sont très dépendantes de la maison paternelle et, en outre, le travail syndical ne les attire que très peu. En ce qui concerne les jeunes hommes, il paraît que les conditions sont tout à fait analogues. Ne serait-il vraiment pas possible de gagner ces jeunes éléments par d'autres moyens, répondant mieux à leur nature, par exemple en créant des groupes de jeunesse syndicaux, pour la communauté professionnelle et la lutte pour l'amélioration de leur situation? Tous ceux qui ont déjà entendu parler des salaires de famine qui sont

² Rapports économiques de la *Feuille officielle suisse du commerce*, 1927, page 25.

³ Profession accessoire et travail à domicile, *Informations de statistique suisse*.

Tab. 2

Profession personnelle et classes d'âge 1920.

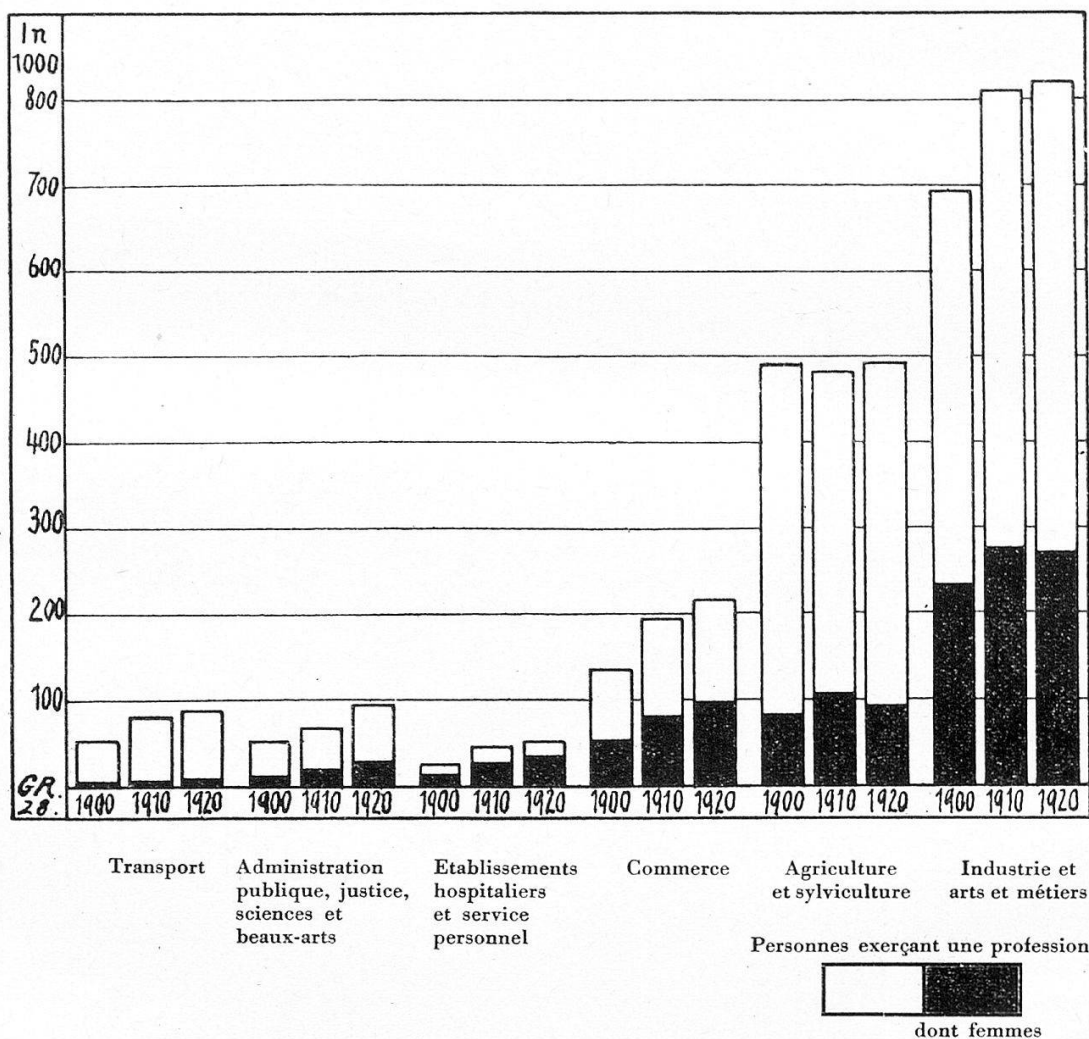


payés aux ouvrières des fabriques rurales en particulier n'oseront prétendre que cela n'est pas nécessaire.

Chez les femmes âgées exerçant une activité professionnelle, l'adhésion au syndicat n'est pas seulement rendue difficile par les tâches domestiques de la ménagère et par les filles célibataires de vieux parents, mais aussi par suite du lieu de l'exercice de la profession. (Tabl. 2.) Des jeunes filles de 15 à 19 ans exerçant une activité professionnelle, 36 % travaillent, par exemple, en fabrique ou dans des bureaux; des femmes de 30 à 34 ans, seulement le 25 %, tandis que le nombre de celles qui travaillent dans des logements (y compris celles occupées au service domestique) monte de 30 à 39 % pour ces classes d'âge.

Tab. 3

Développement du travail féminin.

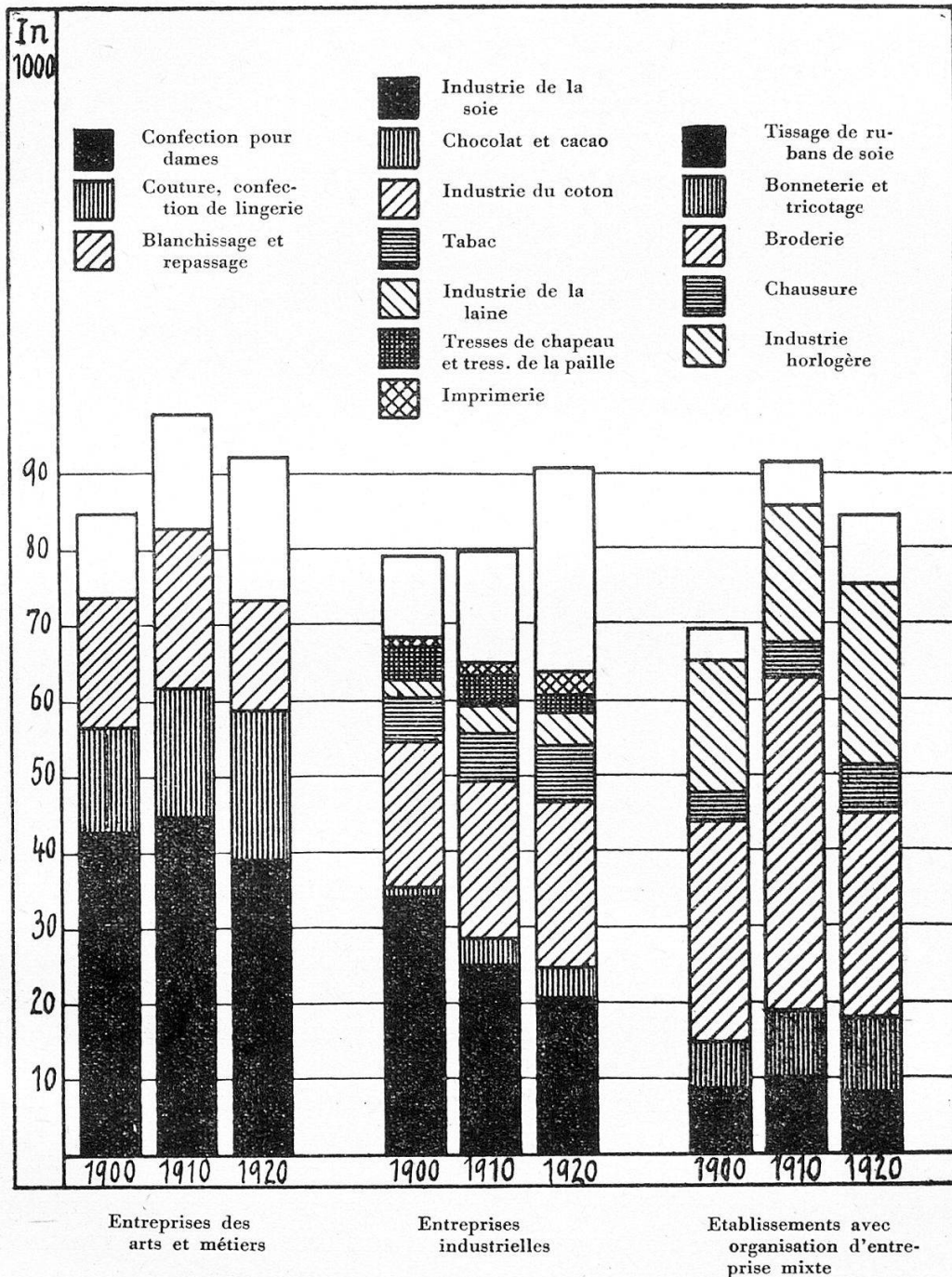


Le tableau 3 montre le développement du travail féminin de 1900 à 1920, en corrélation avec le développement des principales branches de la production en général. L'augmentation du travail féminin ne se manifeste pas dans l'industrie pendant les années 1910 à 1920, mais dans le commerce, l'administration et les établissements hospitaliers, c'est-à-dire dans les groupes où le

remplacement du travail féminin non qualifié par la machine est en partie plus difficile à exécuter et où il n'est intervenu que plus tard. Dans le groupe industrie et arts et métiers, il est survenu de grands changements. (Tabl. 4.) Dans les arts et métiers,

Tab. 4

Développement du travail féminin dans l'industrie et les arts et métiers.



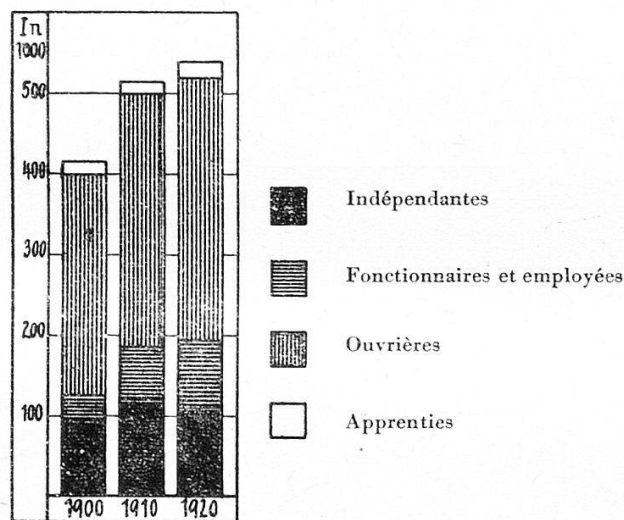
la confection pour dames, le blanchissage et le repassage ont considérablement diminué; par contre, la confection a augmenté. Dans les fabriques, le recul concerne les femmes occupées dans l'industrie de la soie; il en est de même du recul dans la confection des tresses pour chapeaux et le tressage de la paille. L'in-

industrie du coton où l'on constate, dans le tableau, une augmentation du nombre de la main-d'œuvre, a également baissé pendant les dernières années. En compensation, le travail féminin a considérablement augmenté dans les nouvelles branches de production, notamment dans l'industrie du chocolat, l'imprimerie et l'industrie du tabac. Dans les établissements avec une organisation d'entreprise mixte, la main-d'œuvre occupée dans la broderie a surtout diminué, une tendance qui se poursuit depuis 1920, il est vrai.

Il n'y a pas seulement la branche de production qui soit importante pour le mouvement ouvrier, mais avant tout la classe sociale des femmes exerçant une profession. (Tabl. 5.) Le nombre des personnes indépendantes a reculé depuis 1910, cepen-

Tab. 5

Classes sociales des femmes salariées.

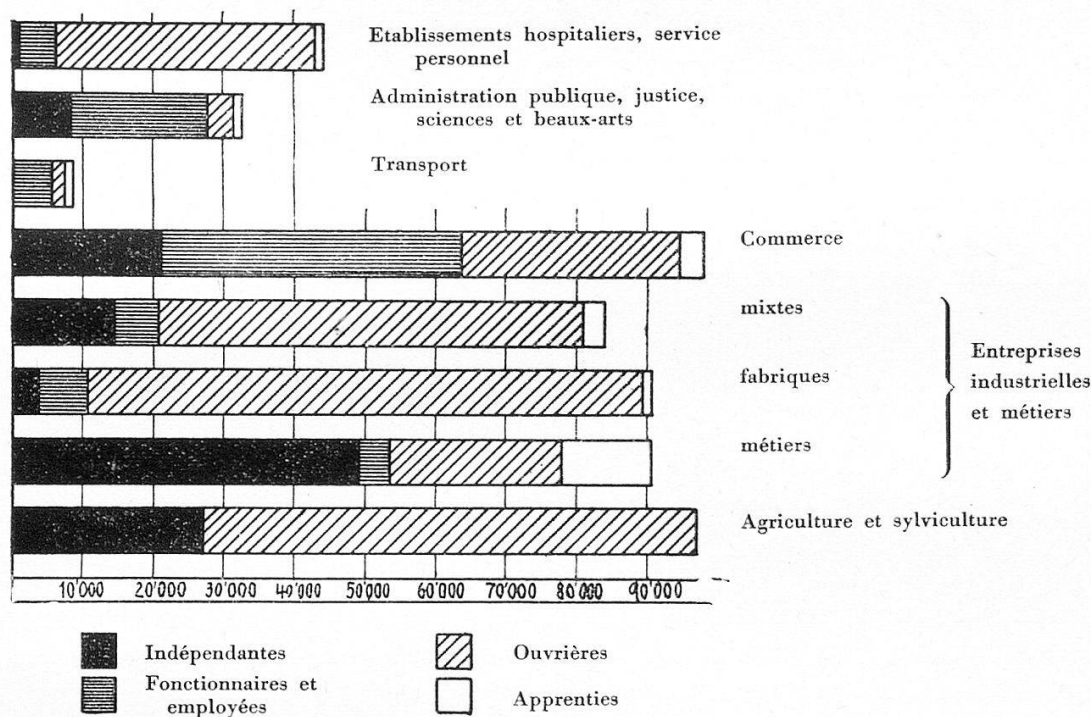


tant l'on ne doit pas se représenter parmi les 100,000 femmes environ qui appartiennent à ce groupe uniquement des patronnes de maison. La plupart des femmes qui en font partie sont des membres de la famille du chef de l'entreprise (dans l'agriculture et dans le commerce) et les ouvrières à domicile travaillant directement pour la vente. Le nombre des employées (les femmes-fonctionnaires peuvent encore se compter sur le bout des doigts dans notre Etat masculin) a plus que doublé depuis 1900 à 1920. Ce groupe croissant du personnel féminin mérite plus d'attention. Il est vrai que c'est très difficile de les incorporer dans la classe ouvrière, car beaucoup d'entre elles se sentent supérieures, malgré leurs salaires dérisoires, aux ouvrières ordinaires. Les travailleurs organisés n'en sont toutefois pas entièrement irresponsables, car maint camarade conscient ne connaît pas un plus grand orgueil que de voir ses filles entrer, en leur qualité d'employée, le plus possible en contact avec la bourgeoisie. Le nombre des ouvrières dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire inclusivement les servantes de campagne et la main-d'œuvre la plus variée que

l'usage de la langue ne nomme pas toujours ouvrière, s'élève à 305,688 en 1920; ce chiffre est trois fois plus grand que celui des employées, mais il n'a pas augmenté sensiblement depuis 1910.

La classe sociale des femmes salariées se précise davantage si l'on sépare les différentes branches de production. (Tabl. 6.) Malgré la prépondérance des petites et moyennes entreprises agricoles, l'on remarque que dans notre pays 70,000 femmes sont encore occupées comme servantes de campagne et ouvrières. Dans les arts et métiers, ce sont naturellement les personnes indépendantes, les petites couturières, repasseuses, etc., qui l'emportent. Dans ce groupe, le nombre des apprenties est disproportionnellement élevé, il se monte à 12,368, ce qui fait la moitié plus que d'ouvrières. Il est clair qu'il y a relativement peu de ces appren-

Tab. 6 Classes sociales des femmes salariées 1920.



ties qui trouvent plus tard un emploi dans la profession, ce qui n'empêche pas les tailleuses de continuer à former des apprenties qu'elles emploient comme main-d'œuvre bon marché et abandonnent ensuite à leur sort. C'est une raison de plus pour remédier à cette surproduction d'apprenties en renseignant l'opinion publique, car pour beaucoup de ces jeunes filles un tel apprentissage n'est pas autre chose que du temps perdu. Le plus gros contingent des ouvrières se recrute dans les fabriques et les entreprises industrielles mixtes. Cependant, leur nombre (137,398) ne se monte qu'au double environ des femmes salariées occupées dans l'agriculture. Dans le commerce, qui comprend aussi l'industrie hôtelière, ce sont les employées qui dominent parmi le personnel féminin; leur nombre est de 42,500, ce qui fait la

moitié de toutes les employées. Des employées occupées dans l'administration, justice, sciences et beaux-arts, plus de la moitié travaille dans l'instruction publique et l'éducation. Des 8466 personnes indépendantes, 5075 sont occupées comme infirmières et garde-malades, c'est-à-dire dans des professions dont la rémunération et les conditions de travail laissent peu sentir les avantages de l'indépendance. Très peu connu est le nombre considérable de 16,565 ouvrières occupées dans des établissements hospitaliers que nous avons mis ensemble avec le service domestique et autres activités professionnelles féminines non déterminées exactement. Ce dernier groupe auquel appartiennent principalement les lessiveuses et les journalières, compte 20,000 ouvrières. Vu que leur revenu dépasse considérablement dans les villes celui des ouvrières de fabrique, celles qui sont occupées au nettoyage de bâtiments publics ou maisons de commerce et se rencontrent régulièrement avec leurs compagnes, devraient au moins pouvoir être gagnées relativement facilement à l'organisation. Car il en est de même chez les femmes que chez les hommes: ce n'est pas la catégorie des femmes situées tout au bas de l'échelle, fatiguées et sous-alimentées, qui sont les meilleurs soutiens du mouvement ouvrier, mais celles qui sont sorties de la plus noire misère. C'est pourquoi l'amélioration des conditions d'existence de la femme, aussi bien de celle exerçant une profession que celle occupée dans son propre ménage, ne réside pas seulement dans l'intérêt des femmes mêmes, mais dans celui de toute la classe laborieuse.

Salaires féminins et travail féminin.

Par *Anny Klawa*, Berne.

Les salaires féminins et le travail féminin sont des problèmes intéressants en premier lieu les syndicats. Lorsqu'on sait que sur les 130,000 femmes occupées dans les fabriques en Suisse, 18,000 environ font partie des fédérations affiliées à l'Union syndicale, l'on est forcé d'admettre que ce nombre est très faible. Sont encore comprises dans ce dernier chiffre un certain nombre de femmes occupées dans les arts et métiers, commerce et administration.

Mais ces 18,000 femmes ont au moins compris leur situation et sont prêtes à lutter pour des meilleures conditions d'existence, pour l'égalité des droits de la femme. « Travail égal, salaire égal », voilà leur devise.

Il y a plus d'un siècle que la femme ne possède pas les mêmes droits dans les questions de salaire et dans d'autres domaines du travail. Les hommes croient avoir un droit de priorité. Le travail des hommes et celui des femmes ne sont pas estimés également; il existe deux mesures pour déterminer leur valeur.